



Fiche signalétique

Lubrifiant pour chaînes

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit	Lubrifiant pour chaînes
Référence	TNDS8048
Famille du produit	Solution graisseuse non chlorée
Fabricant	Shrader Canada Limited 830 Progress Court Oakville, ON L6L 6K1 +1.905.847.0222 www.shradercanada.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, +1.613.996.6666, Operation hours: 24/7
Utilisation	Lubrifiant à chaîne

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	À fortes concentrations: peut affecter le système nerveux. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.
Contact avec la peau	Peut causer une légère irritation.
Contact avec les yeux	Peut causer une légère irritation.
Ingestion	Si de larges quantités sont ingérées: Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	Concentration %	Autres identificateurs
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (4-C11)	64742-49-0	40-70	Naphtha (petroleum), hydrotreated light
Gaz de pétrole liquéfiés	68476-85-7	10-30	
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	64742-58-1	5-10	
Distillats (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	3-7	
Hydrotreated, heavy naphthenic distillate	64742-52-5	1-5	
Huiles résiduelles (pétrole). déparaffinées au solvant	64742-62-7	1-5	
Lithium carboxylates	Proprietary	1-5	
Acide phosphorodithioïque, esters de o,o-dialkyles en C1-14, sels de zinc	68649-42-3	0.1-1.0	

Appellation de la FS : TNDS8048 - Ver. 1
Numéro de la FS : TNDS8048
Date de préparation : le 18 janvier, 2018

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation	Porter la victime dans un endroit aéré. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ne se sent pas bien.
Contact avec la peau	Laver doucement, mais en profondeur, à l'eau tiède avec un savon non abrasif pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ne se sent pas bien.
Contact avec les yeux	Immédiatement rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si la victime porte des lentilles cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ni tenter de retirer les lentilles. Si l'irritation ou la douleur persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	AÉROSOL INFLAMMABLE.
Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.
Agents extincteurs inappropriés	NE PAS utiliser d'eau ou d'agents extincteurs à base d'eau.
Dangers particuliers que pose le produit chimique	Le liquide peut flotter et se déplacer vers des endroits distants et/ou propager des flammes. Le gaz ou la vapeur peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de soufre corrosifs; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; anhydrides phosphoriques corrosifs. et autres composés organiques non identifiés.
Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers	Prendre d'extrêmes précautions. Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles	Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Avant d'entrer, surtout dans les espaces clos, vérifier l'atmosphère avec un moniteur approprié.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.
Méthode de confinement et de nettoyage	Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention	Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». En cas de déversement ou de fuite, quitter immédiatement les lieux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est
--------------------	---

Appellation de la FS : TNSD8048 - Ver. 1

Numéro de la FS TNSD8048

Date de préparation : le 18 janvier, 2018

Page 02 de 06

adéquate.

Entreposage

Entreposer dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL			
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond		
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	5 mg/m3 A4	Non établie	5 mg/m3	Non établie		

Contrôles d'ingénierie Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de protection avec écrans latéraux.

Protection de la peau Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).
Les matériaux convenables sont les suivants : polychloroprène, caoutchouc de nitrile.

Protection des voies Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

Dispositions générales relatives à l'hygiène Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Aérosol brun.
Odeur	Pétrole
Seuil de l'odeur	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.78 à 15 °C
Solubilité dans l'eau	Négligeable
pH	Sans objet
Coefficient de répartition n-octanol/eau	Pas disponible
Viscosité cinématique	1.23 centistokes à 40°C
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Taux d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	-4 °C
Limite inférieure d'inflammabilité/explosivité	Pas disponible
Limite supérieure d'inflammabilité/explosivité	Pas disponible

Appellation de la FS : TNDS8048 - Ver. 1

Numéro de la FS : TNDS8048

Date de préparation : le 18 janvier, 2018

Page 03 de 06

Température d'auto-ignition Pas disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Habituellement stable.
Conditions à éviter	Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.
Matières incompatibles	Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec: agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de soufre corrosifs; oxydes d'azote; anhydrides phosphoriques corrosifs. et autre composé organique non déterminés.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

LC50/LD50 Valeur

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (4-C11)	Pas disponible	5000 mg/kg	2000 mg/kg
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	Pas disponible	> 15000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Hydrotreated, heavy naphthenic distillate	2180 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Huiles résiduelles (pétrole). déparaffinées au solvant	> 2180 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/irritation de la peau

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation.

Corrosion/irritation des yeux

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation.

Effets d'une exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Effets d'une exposition de longue durée (chronique)

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation des voies respiratoires et/ou de la peau

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	ACGIH®	CIRC	NTP	OSHA
Gaz de pétrole liquéfiés	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	A4	Groupe 3	Non listée	Non listée

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Cancérogénicité, Tératogénicité / embryotoxicité, Toxicité pour la reproduction, Mutagénicité, Produits toxicologiquement synergiques

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Peut causer des effets nocifs de longue durée sur la vie aquatique.

Appellation de la FS : TND8048 - Ver. 1

Numéro de la FS TND8048

Date de préparation : le 18 janvier, 2018

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Le récipient de ce produit peut présenter un risque d'explosion et d'incendie, même s'il est vide. Ne pas couper, perforer ou souder ce récipient ou à proximité de ce dernier. Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Renseignements sur le transport

Réglementation	Numéro ONU	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1950	Aerosols	2.1	---
IMDG	UN1950	Aerosols	2.1	---
ICAO/IATA	UN1950	Aerosols, inflammable	2.1	---

Autres informations relatives au transport

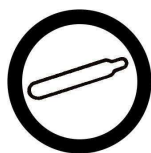
Renseignements particuliers sur le transport Sans objet

Autres informations L'exemption 'quantité limitée' peut être utilisée si l'emballage est en conformité avec du TMD, 49 CFR, du Code IMDG ou la réglementation de l'IATA.
ICAO/IATA PI Y203/203

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada

Classification SIMDUT



Catégorie A



Catégorie B5



Catégorie D2B

A - Gaz comprimés; B5 - Aérosols inflammables; D2B - Matières toxiques

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 3 Instabilité - 4

Fiche signalétique préparée par Conformité Réglementaire

Numéro de téléphone 800.201.9486

Date de préparation le 18 janvier, 2018

Signification des abréviations
ACGIH® = American Conference of Governmental Hygienists
CANUTEC = Canadian Transport Emergency Centre
CAS = Chemical Abstract Service
CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety
CNS = Central nervous system
GESTIS = GESTIS Substance Database
HSDB® = Hazardous Substances Data Bank
IARC = International Agency for Research on Cancer
ICAO = International Civil Aviation Organization
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code

Appellation de la FS : TNSD8048 - Ver. 1

Numéro de la FS TNSD8048

Date de préparation : le 18 janvier, 2018

LC = Lethal concentration
LC = Lethal dose
NFPA = National Fire Protection Association
NTP = National Toxicology Program
OSHA = US Occupational Safety and Health Administration
PPM = Parts per million
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
STEL = Short term exposure limit
TDG = Transportation of Dangerous Goods Regulations (Canada)
TWA = Time weighted average

Références

Fiche signalétique du fabricant.
Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).
Base de données HSDB ®. US National Library of Medicine. Disponible du Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).
Registre de base de données de Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS ®). Accelrys, Inc. disponible à partir de Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).
ECHA - Agence européenne des produits chimiques, Classification et l'étiquetage de l'inventaire
Base de Substance GESTIS
OECD - le portail mondial d'Information sur les Substances chimiques - eChemPortal, 2015.

Avis

Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.